



ADDENDA n° 2 DE 2

Titre du projet : Services d'Administrateur de projet permanent sur le chantier (APPC) pour l'aménagement de la chancellerie de la délégation canadienne conjointe auprès de l'OTAN à Bruxelles, en Belgique

Numéro du projet : B-BNATO-100

Numéro de l'appel d'offres : ARP-SVC-BNATO-13059/A

Date : 7 février 2014

Les paragraphes ci-après complètent ou remplacent le contenu des documents de la demande de propositions publiés le 15 janvier 2014. Le présent addenda fait partie intégrante des documents contractuels et doit être relié aux autres parties et lu et interprété à la lumière de ces dernières. La proposition de prix doit prendre en compte toute modification du coût des travaux résultant du présent addenda. Les changements ci-après remplacent l'information contenue dans le dossier de la demande de propositions d'origine en ce qui concerne le projet susmentionné, dans la mesure indiquée, et en font partie intégrante.

1) L'article A7. Livraison de la proposition, est modifié comme suit :

SUPPRIMÉ : Pour que la proposition soit valide, elle doit être reçue au plus tard à 14 h le 3 mars 2014 (heure d'Ottawa (Ontario)), ci-après nommée la « date de clôture ».

REEMPLACÉ PAR : Pour que la proposition soit valide, elle doit être reçue **au plus tard à 14 h le 21 mars 2014** (heure d'Ottawa (Ontario)), ci-après nommée la « date de clôture ».

2) SR4 - Proposition de prix

L'article 4.4 – Cotation, est **SUPPRIMÉ ET REMPLACÉ** comme suit :

Le prix fixe le plus bas proposé obtiendra trente (30) points. Les prix proposés qui seront de 200 % ou plus supérieurs au prix proposé le plus bas obtiendront zéro (0) point. Les autres prix seront notés selon une proportion arithmétique, de la manière suivante :

Total = 30 - [(Prix proposé – prix proposé le plus bas) x 30 / (proposition de prix la plus basse)]

Exemple :

(Dans cet exemple, le prix fixe le plus bas est celui de la première proposition)

Soumission 1 = 100	Total = 30 points
Soumission 2 = 125	Total = 30 - [(125 - 100) x 30 / 100] = 30 - 7.5 = 22.5 points
Soumission 3 = 150	Total = 30 - [(150 - 100) x 30 / 100] = 30 - 15 = 15 points
Soumission 4 = 175	Total = 30 - [(175 - 100) x 30 / 100] = 30 - 22.5 = 7.5 points
Soumission 5 = 200	Total = 30 - [(200 - 100) x 30 / 100] = 30 - 30 = 0 points

Tous les autres termes et conditions de cet appel d'offre demeurent inchangés.

Fin de l'addenda n° 2